Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260325-13_20260320-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de l'Ile de Bréhat

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à quatorze heures et zéro minute, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :	**Olivier CARRÉ, maire sortant**
	et les conseillers municipaux élus
	Olivier CARRÉ
	Emmanuelle DAIGRE
	Patrick PICARD
	Marion REGLER
	Dominique SICHER
	Juliette PRIGENT
	Philippe GOBYN
	Virginie GOMBAULT
	Charlie DELAMARE
	Antoine TARTAULT
	Stéphane ANDRÉ
Secrétaire de séance :	**Charlie DELAMARE**

13. DESIGNATION DES COMMISSIONS MIXTES ET DES ELUS REFERENTS

Le maire présente la mise en place et l'organisation des commissions mixtes chargées de travailler sur des thèmes spécifiques participant au développement local :

- La culture et la relation avec les associations : Emmanuelle DAIGRE et Virginie GOMBAULT
- L'hyper fréquentation touristique : Patrick PICARD, Philippe GOBYN et Stéphane ANDRÉ
- Environnement : Marion REGLER et Charlie DELAMARE

Le maire indique que ces commissions seront composées d'élus référents et de personnes volontaires pour s'impliquer dans une démarche de développement local. Ces personnes pourront signaler leur candidature auprès des services de la commune.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260325-13_20260320-DE

Le maire propose la mise en place d'élus référents pour certaines questions de la vie locale et leur désignation telle que :

- Comité des sages : Patrick PICARD
- Commerce local : Patrick PICARD
- Ecole : Virginie GOMBAULT
- Conseil des citoyens : Emmanuelle DAIGRE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- **METTRE** en place les commissions municipales et de **NOMMER** les élus référents participant auxdites commissions tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom de la commission	Nom des membres	Qualité
Culture et relations avec les associations Le maire, 1 vice-président et 2 délégués	Emmanuelle DAIGRE	Vice-Présidente
	Virginie GOMBAULT	Déléguée
		Délégué
Hyper fréquentation touristique Le maire, 1 vice-président et 2 délégués	Patrick PICARD	Vice-Président
	Juliette PRIGENT	Déléguée
		Délégué
Environnement Le maire, 1 vice-président et 2 délégués	Marion REGLER	Vice-Présidente
	Charlie DELAMARE	Délégué
		Délégué

- **DESIGNER** des élus référents pour certaines questions de la vie locale tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

Comité des sages	Patrick PICARD
Commerce local	Patrick PICARD
Ecole	Virginie GOMBAULT
Conseil des citoyens	Emmanuelle DAIGRE

A ILE DE BREHAT, le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Charlie DELAMARE

le maire,
Olivier CARRÉ

MAIRIE-ILE DE BREHAT (Côtes-d'Armor)